

Zeitschrift:	Mitteilungen / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung = Bulletin d'information / Société suisse d'études généalogiques
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung
Band:	- (1989)
Heft:	35: [Édition française]
Rubrik:	Compte rendu de l'assemblée annuelle de la SSEG du 29 avril 1989 à Glaris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FÜR FAMILIENFORSCHUNG

Société suisse d'études généalogiques

Mitteilungen

No 35

Bulletin d'information

octobre 1989

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA SSEG DU 29 AVRIL 1989 A GLARIS

Malgré des conditions météorologiques nettement pré-printanières, de nombreux amis et membres de la SSEG se déplacèrent sans hésitation à Glaris pour participer à notre Assemblée Annuelle.

Accompagnés par M. Murer, l'organisateur de ce programme, ils se rendirent tout d'abord à Nafels pour la visite du Palais Freuler.

Guidés par M. Feldmann, les participants purent admirer ce joyau de l'architecture suisse du 17e s. Le Palais Freuler est de pur style Renaissance et a gardé toute sa beauté initiale - jusqu'aux volets dont la teinte originale put être préservée. L'intérieur du palais surprend par une suite de salles splendides, par un beau hall d'entrée voûté ainsi que par son impressionnant escalier. La salle des chevaliers présente un imposant plafond à caissons, de réputation européenne; grâce à l'intervention de la Fondation Gottfried Keller il fut possible d'éviter que celui-ci ne soit vendu à un acheteur américain. Dans un encorbellement se trouve la chapelle privée ornée de stuccos polychromes et d'une fort belle adoration des bergers.

Les portraits de la grande salle représentent Caspar Freuler, trésorier de Louis XIII et constructeur de cette demeure. Un autre tableau immortalise le 1er général de la Confédération de 1803: Franz Niklaus Bachmann.

La pièce suivante est consacrée à l'art sacré et présente des objets liturgiques provenant de diverses églises glaronnaises, de même que des tapisseries de soie et un parquet marqueté, éclairé de fenêtres en "cul de bouteille". Suivent plusieurs salles d'apparat aux magnifiques boiseries sculptées ainsi que les célèbres poêles du Hafner

Pfau à Winterthur. La salle Freuler comporte une paroi murale ayant appartenu à l'arrière-petite-fille de Aegidius Tschudi de même qu'un imposant poêle octogonal aux catelles peintes de scènes de l'Ancien Testament ainsi que des emblèmes de familles nobles et campagnardes. Dans une pièce séparée sont exposés les uniformes etc. portés par le capitaine Legler durant la Campagne de Russie de Napoléon. Les plus anciennes bannières de Glaris sont réunies dans la salle des bannerets, et on peut y voir celle qui participa à la bataille de Nafels.

Le Musée Textile de Glaris se trouve à l'étage. Une animation audio-visuelle décrit l'histoire de l'industrie textile glaronnaise et son apogée au 19e siècle. Nous y suivons les différentes phases menant de la matière brute au produit fini, le tissu imprimé: le comptoir, les ateliers de création et de schablonnage, la teinturerie, l'impression et la confection. L'intérêt se porte tout naturellement sur l'imprimerie manuelle à l'ancienne, sans oublier les techniques actuelles. De magnifiques pièces de différentes époques étonnent par leur variété et leur richesse. Mentionnons finalement l'aspect socio-économique exemplaire de cette industrie, tant au niveau de la législation du travail que des aspects sociaux.



Glaris, centre de rencontre et d'assemblée

La visite du Palais Freuler terminée, les participants se rendirent, qui en car qui en voiture, à l'hôtel Glarnerhof à Glaris pour la suite du programme.

Après avoir salué une assistance nombreuse et souriante, le président Hans Peyer céda la parole au maire de la commune de Glaris, M. le Dr. Aeblie. Celui-ci présenta avec verve et humour "son lopin de Glaris" de quelque 6900 ha. ainsi que ses 6000 habitants, dans le contexte d'un canton hautement industrialisé. En lieu et place d'une verrée il fit servir le "café-mit" (café arrosé) offert par la caisse communale, geste accueilli par des applaudissements nourris. Le temps passant, il fallut pourtant se rendre à 14.30 h. dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville afin de passer à l'ordre du jour. (Le procès-verbal de l'Assemblée Annuelle est reproduit plus loin).

Dès 16.15 on put visiter l'exposition de l'œuvre généalogique de J. Kübli-Müller. Pour des impératifs d'ordre organisationnel, celle-ci avait dû être déplacée dans une salle de l'Hôtel de Ville au lieu de la Bibliothèque. L'archiviste cantonal, Mr. le Dr. Lauper, salua les visiteurs par une boutade avant de présenter les 28 folios de J. Kübli-Müller comprenant la période d'avant 1600 à nos jours. Les habitants réformés de Mollis y sont inclus dès 1571 et ceux du Lintthal depuis 1611. Les habitants catholiques du Lintthal et de Näfels depuis 1654 et 1655. Un registre de bourgeoisie fut tenu dès 1861. C'est trente ans plus tard, en 1893, que commencèrent les recherches de Johann Jakob Kübli-Müller, terminées en 1910. Les Archives d'Etat de Glaris purent acquérir cette œuvre de grande envergure en 1928 et se chargèrent de sa mise à jour dès 1938.

Un autre bourgeois glaronnais, Rudolf Heer, s'est penché sur les généalogies de la ville de Glaris depuis 1595 ainsi que sur celles des villages d'Ennenda, Netstal et Mitlödi.

Mr. Semlitsch, de l'administration cantonale nous introduisit dans les arcanes du traitement par ordinateur de l'œuvre de J-J- Kübli-Müller, assisté par Melle Weber.

Après avoir expliqué le côté technique et les finesse de la généalogie par ordinateur, ils conclurent par la constatation suivante: le "travail manuel" doit être fait par le généalogiste lui-même".... Raison pour laquelle l'auteur de ces lignes se permet de clore le thème de la "stratégie ordinatrice", laissant cet aspect aux bons soins de connaisseurs plus jeunes!

Le président (maintenant ad interim) Hans Peyer remercia l'assemblée de sa participation. Le bouquet final de cette clôture fut sans conteste un petit poème en Schwyzerdütsch écrit pour la circonstance et présenté par l'organisateur de cette belle journée, Mr. Werner Murer.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA SSEG DU 29 AVRIL 1989 A GLARIS

Présents: 95 membres et invités

Excusés: Mmes H. Renaud et Ch. Kälin, MM R. Vittoz, P. de Rougemont, J. Dubas, P. Battaglia
Dr. E.W. Alther, J. Hüppi.

La séance commença à 14.40 par les salutations du président Hans Peyer, qui s'adressa aux participants en allemand et en français en se réjouissant de voir une assemblée si nombreuse. Il apprécia au passage le développement des sections de Suisse Romande, et mentionna la possibilité de la création d'une section jurassienne, après celle - toute récente - d'un groupe en Valais. Il adressa des remerciements sincères à M. Werner Murer qui avait minutieusement préparé le programme de cette Assemblée, la première à être tenue à Glaris depuis 1952. Une gratitude toute particulière fut exprimée aux autorités cantonale et communale de Glaris et à l'archiviste d'état Dr. Laupper pour leur chaleureux accueil.

ORDRE DU JOUR

- 1) Procès-verbal de la 15e Assemblée Annuelle du 11-12 juin 1988 à Neuchâtel.
- 2) Choix de deux contrôleurs des votes.
- 3) Rapport annuel
 - a) du président
 - b) de la commission de rédaction
 - c) du bibliothécaire
 - d) du responsable du bureau de vente des publications
 - e) de la responsable du fichier des familles.
- 4) Présentation et acceptation des comptes 1988 et du budget 1989, ainsi que rapport du réviseur des comptes.
- 5) Cotisation 1990.
- 6) Décharge au comité central.
- 7) Confirmation et élection du comité central 1989-1991.
- 8) Motions.
- 9) Divers.

1) Procès-verbal de la 15e assemblée annuelle des 11/12 juin 1988 à Neuchâtel:
Celui-ci ayant déjà été accepté par le comité central, il est décidé à l'unanimité de ne pas le relire, et de le considérer comme accepté.

2) Choix de deux contrôleurs des votes:

Le président propose MM Werner Hug de Muttenz et Edgar Kuhn de Berne, choix approuvé sans discussion.

3) Rapport annuel du président Hans Peyer:

L'année passée s'est écoulée sans heurts et présente une appréciable augmentation de 42 nouveaux membres. La section de Bâle se développe très rapidement et c'est fort réjouissant. On déplore malheureusement le décès de 8 membres, auxquels l'assistance, debout, rend hommage pendant quelques instants. Le président aurait aimé pouvoir présenter un rapport de clôture relatif aux nombreuses années passées à ce poste, mais étant donné le manque de candidats prêts à relever le flambeau il continuera à assumer cette fonction ad interim, sans pour autant se représenter pour un nouveau mandat présidentiel.

M. Peyer relève encore la qualité des préparatifs et le bon déroulement du 2e congrès d'Olten et remercie tous les membres du comité central ainsi que les présidents de section pour leur collaboration.

Ce rapport annuel fut salué d'applaudissements nourris.

Rapport de la commission de rédaction de l'Annuaire:

Le président donna lecture d'une lettre du Dr. E. Altherr, rédacteur de l'Annuaire, malheureusement retenu par d'autres obligations. Celui-ci exprime sa satisfaction quant à la parution dans les délais prévus de l'Annuaire 1988, et constate avec plaisir que plusieurs contributions pour l'Annuaire 1989 lui sont déjà parvenues. Ses remerciements vont tout particulièrement aux chefs de section et à Mr. E. Bär pour leur collaboration au succès final. M. Alther accepte de continuer à fonctionner ad intérim, jusqu'au moment où un jeune rédacteur sera disponible et formé. Un malentendu a amené un échange de correspondance entre lui et le Dr. K. Lindau: le fond de la question concerne la compétence décisionnelle en matière d'acceptation et choix des articles.

Après une discussion clarifiant les divers aspects de cette question, le rapport du rédacteur fut accepté à l'unanimité.

Rapport du bibliothécaire:

E. Kuhn de Berne lut une statistique concernant nos livres et documents déposés à la Bibliothèque Nationale. Les achats et donations sont: 37 livres, 46 brochures, 7 planches et 32 périodiques. Total: 122 unités. 86 demandes furent traitées ou transmises à des professionnels.

Rapport du bureau de vente des publications:

M. Werner Hug annonce un produit des ventes de Fr. 555.- pour 1988. Les ventes ont un peu baissé en 1988 par suite de sa maladie, mais ont déjà repris durant le premier trimestre de 1989.

Rapport du bureau du fichier des familles:

Dr. H.B. Kälin lit le rapport de son épouse Chantal Kälin, absente. A la fin de 1988 le capital se montait à Fr. 1603.56. 466 lettres furent traitées: une moyenne de 39 par mois. Il ne sera possible de maîtriser une telle quantité de travail qu'à la fin de 1989, lorsque la plupart des documents seront classifiés et mis en cartothèque.

Ces trois rapports furent acceptés à l'unanimité.

4) Bilan de l'exercice 1988:

Le caissier, Fritz Wittensöldner, donna lecture du bilan 1988. Celui-ci présente un léger recul de Fr. 379.05, qui sera aisément couvert en 1990 par les cotisations à Fr. 35.--. Le caissier regretta vivement que toutes les cotisations 1988 ne soient pas encore reçues.

Le bilan ne donnant lieu à aucune discussion, il fut accepté à l'unanimité.

4. + 6) Le rapport du réviseur fut présenté par M. A. Rechsteiner et passa la rampe sans problème, de même que la décharge au comité.

6) La hausse des cotisations à Fr. 35.- fut acceptée à l'unanimité.

7) Elections et confirmation des charges du comité central:

Comme précédemment annoncé par le président Hans Peyer, il aimerait renoncer définitivement à la présidence de la SSEG. Il accepterait éventuellement la vice-présidence durant le temps nécessaire à la formation d'un nouveau président. Il en appelle à l'assistance pour des candidatures à ce poste, appel ne suscitant aucun écho. La présidence ad intérim sera donc encore assurée par le Dr. Hans Peyer.

L'élection du comité central, formé actuellement par Mme Heidy Renaud, le Dr. Hans B. Kälin, Fritz Wittensöldner et Bruno Wiederkehr, ainsi que le rédacteur Dr. E.W. Alther les confirme à leur poste.

Trois assesseurs, MM P. Battaglia, le Dr. J. Schürmann et Mario von Moos sont vivement remerciés de leurs bons offices et remplacés par le Dr. F. Richner, de la section de Zürich, M. Erich Walther, de la section de Lucerne et M. John Hüppi, de la section de Berne.

8) Motions: aucune.

9) Divers:

- Il est décidé de tenir la prochaine assemblée annuelle à Romont.
- M. Mario von Moos relève l'immense travail effectué par l'architecte E.C. Meier de Kloten pour la saisie sur ordinateur du Répertoire des Noms de Familles Suisses.
- Le président Hans Peyer annonce que le comité central a décidé que la SSEG participerait au financement de ce répertoire par Fr. 5'000.-, à l'instar de Pro Helvetia.
- Question de M. Bareiss de Thayngen: 1) que se passe-t-il à la Bibliothèque Nationale. 2) Ne pourrait-on nommer M. Meier de Kloten membre d'honneur de la SSEG?
- Réponse du président: 1) seul le parlement national peut décider du développement de la Bibliothèque Nationale et par conséquent de notre Bibliothèque.
2) La nomination d'un membre d'honneur ne peut être décidée qu'à la prochaine assemblée annuelle, après délibération du comité central.

Ceci clôt l'ordre du jour de l'assemblée annuelle à 16.00 heures.

Le 7 mai 1989

Le secrétaire:

signé: B. Wiederkehr

L'assemblée générale de la SSEG sera organisée par les sections des cantons de Vaud et Fribourg. Elle aura lieu les 12 et 13 mai 1990.